
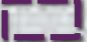




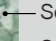
1.3. SYNTHÈSE DE LA SENSIBILITÉ DU RELIEF

FIGURE 17 : CARTE DE SYNTHÈSE DES UNITÉS PAYSAGÈRES

PROJET PHOTOVOLTAÏQUE DE MÂCON

-  Zone d'implantation potentielle (ZIP)
-  Aire immédiate
-  Aire éloignée

Zone de visibilité théorique (ZVI)




-  Secteur hors ZVI
-  Secteur en ZVI

Le dégradé de couleur en fond correspond au relief

Gradient de la sensibilité paysagère

-  Nulle
-  Très faible
-  Faible
-  Modérée
-  Forte
-  Très forte

Nature de la sensibilité paysagère

-  Perception des vallées
-  Perception des unités paysagères
-  Perception depuis un panorama

1.4. LES PRINCIPAUX AXES DE COMMUNICATION

L'aire d'étude est parcourue par un maillage d'axes de déplacement assez dense et divers : voies piétonnes, cyclables, routes et voies ferrées. Ce réseau rayonne autour de Mâcon. Une grande infrastructure traversante est également présente : l'A6. Un autre réseau important permet davantage la découverte du paysage; celui des voies douces (voie bleue et sentiers balisés divers).

1.4.1. AXES VIAIRES

L'axe le plus fréquenté de l'aire d'étude est l'autoroute A6, qui cerne la ville de Mâcon en arc du sud-ouest au nord-est. À l'image de l'autoroute, la RD 906 cerne Mâcon, coté Saône, sur un axe sud-ouest/nord-est. Sont aussi présentes des routes départementales importantes qui permettent de relier les villes périphériques à Mâcon : la RD 82 et la RD 17.

Depuis l'autoroute aucune perception n'est possible sur le projet. La vitesse de déplacement de l'observateur et les talus qui bordent la voie tendent à fermer et réduire les perceptions lointaines. Il n'y a pas de sensibilité repérée depuis cet axe.

Depuis les routes départementales, la ZIP ne peut être visible au vu de la vitesse de déplacement de l'observateur et des filtres qui s'interposent entre ce dernier et le projet (trame bâtie, végétation, relief). Aucune sensibilité n'a été repérée sur ces séquences.

1.4.2. CHEMINS DE RANDONNÉE

Plusieurs sentiers balisés parcourent l'aire d'étude rapprochée. La voie bleue suit strictement la vallée de la Saône. Les autres sentiers parcourent le territoire et traversent les plissements.

Depuis la voie bleue, en tenaille entre le front bâti de Mâcon et les rives de la Saône, il n'y a pas de perceptions ouvertes possibles en direction du projet. Aucune sensibilité n'a été identifiée sur ce parcours.

Depuis les autres sentiers, selon le dégagement visuel et la distance d'éloignement du site d'implantation, des portions de la ZIP du projet photovoltaïque peuvent être visibles. Néanmoins, les sensibilités attribuées sur ces séquences ont été jugées très faibles à modérées.

1.4.3. AXES FERROVIAIRES

Une ligne TER desservant Lyon-Dijon traverse l'aire d'étude. Celle-ci s'immisce dans le centre-ville de Mâcon et s'étend le long de la Saône. Au vu de l'environnement bâti (résidentiel et industriel) et le relief, aucune perception sur le projet n'est possible.

Au sein de chaque catégorie d'axe de déplacement, des niveaux de sensibilités ont été déterminés en fonction du degré de visibilité de la ZIP (présence de filtres entre la voie et le projet), de l'orientation du tracé par rapport au projet (vue dans l'axe ou vue latérale), de l'éloignement par rapport au site d'implantation et de la modification potentielle du paysage existant. Cette analyse tient compte de la perception dynamique du paysage qui est également fonction de la vitesse de déplacement de l'observateur. Ces sensibilités ont été reportées sur la carte de synthèse à la suite du reportage photographique ci-après.

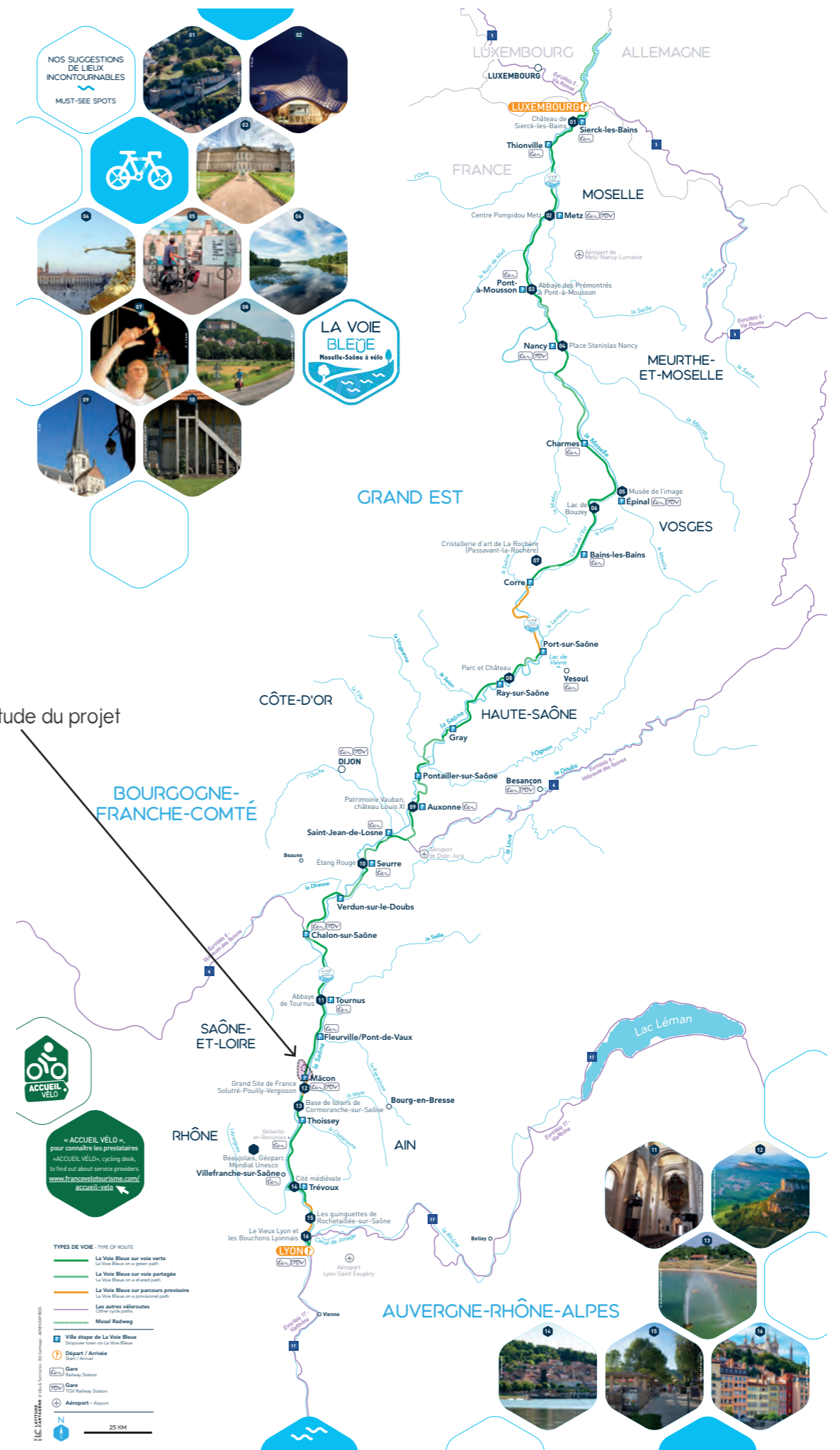



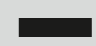
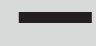
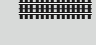



Figure 18 : Localisation du projet sur la carte de l'itinéraire de la voie bleue (source : lavoiebleue.com)

FIGURE 19 : CARTE DES AXES DE DÉPLACEMENT

PROJET PHOTOVOLTAÏQUE DE MÂCON

-  Zone d'implantation potentielle (ZIP)
-  Aire immédiate
-  Aire éloignée
- Axe routier**
 -  Route principale
 -  Route secondaire
 -  Axe ferroviaire
- Sentier de randonnée**
 -  Sentier pédestre

À noter que les éléments en dehors de l'aire d'étude rapprochée seront analysés dans les chapitres dédiés

Angle apparent

-  0,1 - 0,5°
-  0,5 - 1°
-  1,0 - 112,0° (angle maximal)

À noter que les zones non colorées sont hors ZVI

Informations relatives au calcul de la ZVI
 Source : - IGN BD Alti 75m
 - CORINE Landcover
 Hauteur bout de pales : 2,4 m
 Réalisation : Windpro 3.4

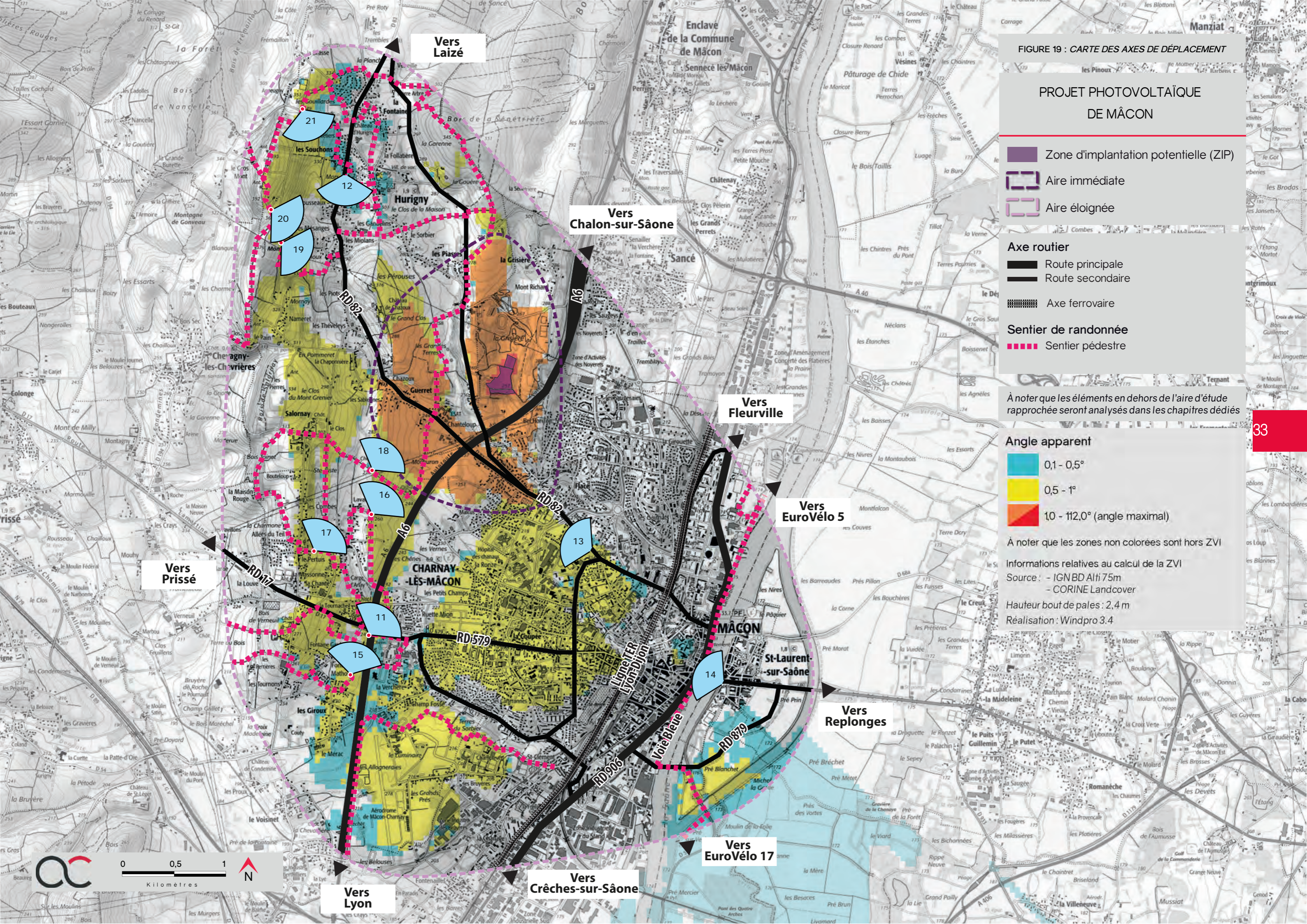




Photo 11 : Depuis le franchissement de la RD 17 sur la A6, la zone d'implantation potentielle du projet photovoltaïque n'est pas perceptible ; masqué par le relief et la trame bâtie



Photo 15 : La RD 82 traverse le bourg d'Hurigny, aucune vue n'est possible pour l'utilisateur sur la ZIP



Photo 12 : La RD 82 rejoignant le centre-ville de Mâcon, la ZIP n'est pas perceptible ; masqué par la trame bâtie et le relief



Photo 14 : Depuis le franchissement de la Saône, la ZIP n'est pas perceptible, masquée par le relief du versant de la Saône et la trame bâtie qui s'y développe



Photo 13 : La distance d'éloignement ne permet pas de visualiser la ZIP depuis ce sentier ; la végétation constitue un masque visuel aussi important



Photo 16 : Depuis cette séquence, la vue s'ouvre sur les cultures viticoles ; la ZIP n'est pas perceptible, masquée par le relief et les boisements qui les coiffent



Photo 17 : Depuis ce sentier, la ZIP ne peut être visible, masqué par le relief et les boisements



Photo 19 : Depuis cette séquence ouverte sur le vallon, la ZIP peut être perceptible, néanmoins elle demeure largement filtrée voire masquée par la végétation en avant-plan du projet ; actuellement une infime partie de la zone d'activité est perceptible



Photo 18 : Depuis le Mont rouge la vue est dégagée, la ZIP se situe en arrière-plan d'une butte boisée, elle n'est donc pas perceptible



Photo 20 : Bien que la vue soit dégagée depuis ce haut relief, la ZIP n'est pas perceptible ; masquée par les masses végétales et le relief ondulé



Photo 21 : Depuis ce coteau, la vue en direction du projet est régulièrement tronquée par le relief ; la ZIP peut aussi être masquée par la végétation qui l'accompagne

1.5. SYNTHÈSE DE LA SENSIBILITÉ DES AXES ROUTIERS

FIGURE 20 : CARTE DE LA SENSIBILITÉ PAYSAGÈRE DES AXES DE DÉPLACEMENT

PROJET PHOTOVOLTAÏQUE DE MÂCON

- Zone d'implantation potentielle (ZIP)
- Aire immédiate
- Aire éloignée

- ### Zone de visibilité théorique (ZVI)
- Secteur hors ZVI
 - Secteur en ZVI
- Le dégradé de couleur en fond correspond au relief

- ### Gradient de la sensibilité paysagère
- | | | | | | |
|-------|-------------|--------|---------|-------|------------|
| | | | | | |
| Nulla | Très faible | Faible | Modérée | Forte | Très forte |

- ### Nature de la sensibilité paysagère
- Perception depuis les axes routiers
 - Perception depuis les voies ferrées
 - Perception depuis les sentiers de randonnées

À noter que les éléments en dehors de l'aire d'étude éloignée seront analysés dans les chapitres dédiés

